



Le Mot du Maire

La Gazette d'Oroux 2

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition de la gazette d'Oroux, l'occasion pour moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui commence sous le signe de la « troisième dose ».

En effet le virus est toujours présent et nous devons tous rester vigilants, l'idée de nous réunir dans un endroit clos pour vous adresser mes vœux est cette année encore compromis.

L'année qui vient de s'écouler aura été productive pour notre petite collectivité. L'installation d'une nouvelle conduite d'eau pluviale pour remplacer l'ancienne bouchée par le temps, a été installée cet été. Il nous en coutera 34.224€HT subventionné à hauteur de 8.858€ par la DSIL. Le reste a été auto-financé.

L'autre gros chantier aura été l'installation des réserves incendie. Quatre sites ont été équipés pour répondre à la demande du SDIS. Ces travaux viennent de s'achever et ils nous auront couté 31.000€ financés par 30% de DETR et une aide de 7.000€ du département dans le cadre du « CAP relance ». Le reste sera aussi autofinancé.

La peinture des volets et du portail des logements communaux a été réalisée cet été par les Ets Nespoux de pressigny. Nous avons également repeint le portail du cimetière dans la même teinte et c'est l'entreprise TPL Industrie, de La Maucarriere qui a réalisé les travaux.

Un défibrillateur sera installé au niveau de la salle des fêtes dès ce début d'année. Cette nouvelle installation sera accessible jour et nuit pour porter secours à la population.

2021 aura aussi été marquée par l'arrivée de Magali, notre nouvelle secrétaire de Mairie. Elle aura pour 2022 la charge de coordonner le recensement de la population sur notre commune dès février prochain, et c'est Isabelle Naulin qui sera notre agent recenseur.

Une autre mission de Magali cette année sera d'organiser les élections présidentielles les 10 et 24 avril prochain ainsi que les élections législatives, les 12 et 19 juin. Je ne manquerai pas de solliciter certains d'entre vous, pour nous aider à tenir les bureaux de vote.

L'année 2021 aura aussi été marquée par un pique-nique communal pas comme les autres ! au moment du dessert, un vacarme et une ambiance enfumés, sont venus perturber notre repas !! nos amis de l'association des vieux tracteurs se sont invités pour nous faire partager leur passion autour d'un café. Les pilotes de ces vieilles mécaniques sont ensuite repartis sillonner les chemins de notre belle Gâtine. C'était inattendu et vraiment sympa d'échanger avec eux.

C'est sur cette note festive que je terminerais cet édit, en vous invitant à découvrir notre gazette deuxième édition. Bonne lecture à tous et au plaisir de nous retrouver à nouveau.



Mickaël CHARTIER et l'équipe municipale

Réerves Incendie

L'installation des réserves incendie est terminée. La Sarl Paitrault a effectué les terrassements, les clôtures et la pose des citernes ont été réalisés par Charles Antoine Saujon. Les riverains qui ont participé aux remplissages (messieurs J.Rochard, C.Gelin, J. Gault), seront indemnisés.

Pour la Chaussinière, c'est avec l'aide du tracteur et de la citerne de 15.000 litres de M. Blanchard, agriculteur à Lhoumois, que cette réserve a été remplie. Il sera indemnisé pour sa journée de travail.



Terrassement



Clôture



Remplissage



Citerne pleine

Jeu

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2			■			■		
3					■			
4		■						■
5					■			
6	■					■		
7			■					■
8					■			
9				■				
10								■
11		■						■
12						■		

HORIZONTALEMENT

- 1°)- Le cheval de St Martin s'y désaltéra.
- 2°)-Paresseux d'Amérique du Sud. Coutumes. Résides.
- 3°)-Protégé des Dieux. Prénom de Gardner.
- 4°)- Choisir lors d'un scrutin.
- 5°)- Auxiliaire. Avoir conjugué
- 6°)- Change d'air. Quatorzième Grec
- 7°)-Petite éducation physique. Diminutif d'Isabelle
- 8°)- Où il y en a, il n'y a pas de plaisir. Avant les autres.
- 10°)- Raillerie
- 11°)- Jouer au matin
- 12°)- Greffée. Le meilleur

VERTICALEMENT

- A°)-Spécialité de La Fontaine. Elle trône au centre du bourg
- B°)-On l'élève pour son foie. Emprunteur
- C°)- Arbre à remèdes. Préfecture des Deux-Sèvres
- D°)- Elle côtoie Maurivet. Découverte.
- E°)-Bon atout. Sur le bistol. Sa tour penche en Italie.
- F°)- Long temps. Inule.
- G°)- Fils de l'oncle. Brillait sur le Nil.
- H°)-Son domaine c'est l'espace. Assemblage de fils.

Cimetière

Dans le premier numéro de la « gazette » en janvier 2021, nous vous avons présenté le schéma du futur aménagement du cimetière.

A l'occasion de la parution de ce 2ème numéro, vous pouvez découvrir l'aboutissement des travaux réalisés par l'entreprise Barraud :



Peinture du portail



Allée en sable rouge



Caveau provisoire
et ossuaire



Caves urnes



Columbarium



Jardin des Souvenirs

L'équipe du Conseil Municipal a également élaboré un règlement intérieur du Cimetière qui sera prochainement consultable dans l'enceinte de ce dernier.

Le tarif des concessions sont les suivants :

Concession 30 ans :	120€
Concession 50 ans :	200€
Case Columbarium 30 ans :	300€
Case Columbarium 50 ans :	450€
Cave urne 30 ans :	300€
Cave urne 50 ans :	450€
Jardin des souvenirs :	30€ + plaque

Protection des Monuments Historiques d'Oroux

A l'occasion d'une visite dans notre église, Mme Maria CAVAILLES (Conservateur des antiquités et objets d'art des Deux-Sèvres) a proposé à M. le Maire, puis en commission départementale sous la présidence de M. le Préfet, l'inscription du panneau en bois de Sainte Néomaye, à la protection au titre des monuments historiques. Selon Mme CAVAILLES, il s'agit probablement des restes d'un ancien retable disparu. Mais s'agissant d'une sainte locale, ce panneau méritait la protection juridique et la reconnaissance qui l'accompagne.

L'arrêté de protection ayant été signé par le Maire Mickaël CHARTIER, nous attendons maintenant la signature du Préfet de Région. Le panneau sculpté représentant « Sainte Néomaye », d'auteur anonyme, datant du XVIII^e siècle. Bois polychrome.



Iconographie : au centre d'un panneau rectangulaire gris clair est placée une femme de face, portant une robe rouge et couverte d'un manteau et voile bleu, tenant à sa main gauche une palme. Le ciel est représenté par des volutes bleues. Un arbre feuillu est situé à sa gauche et deux cartouches rectangulaires sont placées de part et d'autre du personnage portant « SAINTE NEOME » et « VIERGE ». A ses pieds chaussés, d'autres volutes marquent le sol sur lesquelles se trouve un agneau. Conservé dans l'église paroissiale Saint-Martin, et appartenant à la commune de OROUX.

Dans notre église Saint-Martin, ce tableau rejoint d'autres œuvres déjà protégées au même titre des monuments historiques :

Un calice : 17^e siècle

Attribué à Charles Grillaud, orfèvre actif à Poitiers entre 1675 et 1705. Daté de 1696 alors qu'il est juré-garde de la Jurande de Poitiers.

Calice en argent repoussé, ciselé, gravé. La bordure du pied est décorée d'acanthes ajourées. Le nœud de forme ovoïde est orné de chutes de fruits suspendues, alternant avec des draperies pendantes, le tout soutenu par un culot de feuilles posé sur une bague de grosses perles. La coupe n'est pas décorée. Sur le pied, à l'opposé de la croix, sont gravés des armoiries non identifiées à ce jour, certainement appartenant aux donateurs de l'objet.

Classé Monument Historique le 21 mars 2011, aujourd'hui conservé, par convention renouvelable, au musée Bernard d'Agesci de Niort (Publié dans Catalogue de Christian Gendron « Art Sacré en Deux-Sèvres », 1999, tome II : n° 58, p. 82-83)

Croix de procession : 17^e siècle

inscription le 01/07/1996

Statue : Vierge à l'enfant : 17^e siècle

inscription le 01/07/1996

2 Statues « anges » : 17^e siècle

inscription le 01/07/1996



Informations

Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Nouveau téléservice, accessible à partir du 1er janvier 2022, permettra aux particuliers, comme aux professionnels, de déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne via notre site internet et celui de l'intercommunalité

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.



commune d'Oroux



<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/oroux>

MAIRIE D'OROUX

5 Route de La Ferrière

Tél : 05-49-63-08-34

Mail : mairie-oroux@cc-parthenay-gatine.fr

Horaires : Mardi et Vendredi de 14 à 17h

Recensement population 2022

.Quand ? Entre le 20 Janvier et le 19 Février 2022

.Comment ? Isabelle Naulin, agent recenseur déposera chez vous des documents et vous expliquera les démarches à suivre



Isabelle NAULIN (Agent Recenseur) et Magali CAILLAUD (secrétaire de mairie)

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	F	O	N	T	A	I	N	E
2	A	I		U	S		E	S
3	B	E	N	I		E	V	A
4	L		E	L	I	R	E	
5	E	T	R	E		E	U	T
6		A	E	R	E		X	I
7	E	P		I	S	A		S
8	G	E	N	E		U	N	S
9	L	U	I		P	N	E	U
10	I	R	O	N	I	E		S
11	S		R	U	S	E	R	
12	E	N	T	E	E		A	S

Réponses du Jeu

Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine

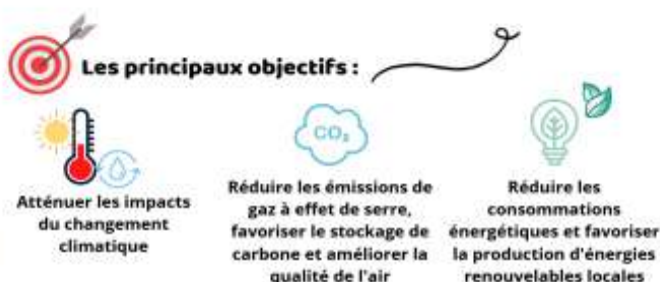
Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent !

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie,...).

En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

Planifier pour maîtriser

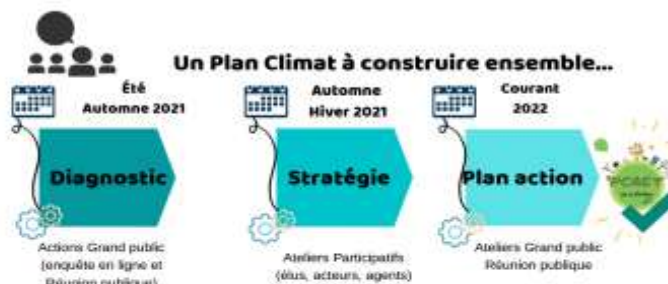
D'Airvault à Coulonges sur l'Autize, de Saint-Germier à Amalloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants. L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.



Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes ... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un **questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !**



Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication, ... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine

Rubrique «Nos missions»

→ " Plan Climat Air Energie Territorial »

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org



Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous **guider** dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous **informer** sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.

Projet
Parc
naturel
régional
de Gâtine poitevine